



Département de Loire-Atlantique
Arrondissement d'ANCENIS

COMMUNE de LIGNÉ

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 16 MARS 2023

Convocation du 8 mars 2023
Nombre de Conseillers en exercice 29
Nombre de Conseillers présents 28
Nombre de votants 29

N° de l'acte : 230316D008
Classification : 7.8 – Finances locales – fonds de concours

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

Étaient présents : 28

M. Maurice PERRION - Mme Anne-Marie CORDIER - M. Philippe ROBIN - Mme Sonia FEUILLÂTRE - M. Olivier BLAISE - Mme Valérie PRONO - M. Alain BOURGET - Mme Nathalie ROZÉ - M. Bertrand LERAY - M. Jean-Marc BESNARD - M. Gaëtan GROIZEAU - M. Thierry KERLOC'H - M. Laurent LEBRETON - Mme Catherine GAULT - M. Stéphane FAGARD - Mme Nathalie CAIVEAU - Mme Stéphanie BÉRITAULT - M. David TOURNEFIER - M. Stéphane HÉAS - Mme MENET Anita - M. Guillaume NIEL - M. Julien ROUSSEAU - Mme Aurélie VASSAULT DUVAL - M. Michel MATHÉ (à 20H) - Mme Déborah SIDDI - Mme Lucie DEVAIS - Mme Lucie BONNO - Mme Déborah JOURDON

Était absente excusée : 1 (1pouvoir)

Mme Mélanie BRIAULT (pouvoir à M. Guillaume NIEL)

Secrétaire de séance : Mme JOURDON Déborah.

FINANCES – FONDS DE CONCOURS 2022 – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF

N° de l'acte : 230316D008 – 7.8 – Finances locales – fonds de concours

La Commune a présenté une demande de subvention à la COMPA, au titre du Fonds de concours 2022, pour l'extension du restaurant scolaire.

Afin de permettre le versement de ladite subvention, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement définitif de cette opération, tel que présenté ci-après :

Dépenses :	travaux et équipements	318 140 € HT
Recettes :	Subvention Etat (DETR)	83 575 € HT
	Subvention Département	140 500 € HT
	Subvention COMPA (FC)	40 000 € HT
	Autofinancement	54 065 € HT

Ceci exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve le plan de financement définitif de cette opération.

Vote : 29 voix pour

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Maurice PERRION